



13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE-RENDU

REUNION CODIR DU 6 février 2024

SALLE DE REUNION CAF

Diffusion : participants

PRESENTS (18) : ANDRIEN Nadine, BRAVO Jacques, BRENIAUX Capucine, CHATEAU Nathalie, CROCHOT Françoise, DARCO Florian, DUQUESNOY Olivier, MOULIN Annick, MURATI Anne-Cécile, PESDAY Philippe, ROUSSELOT Philippe, ROUSSILLON Eric, SCHLICK Jean-Luc, THA Olivier, TISSERANT Claude, TONON Florence, TONON Jean-Georges, WERTHEIMER Christophe

ABSENTS REPRESENTES (4) : BILLOT Maryse, GENOUD Jean-Paul, ROUSSEL-GALLE Amandine, TOLO Marie

ABSENTS EXCUSES (1): Jean-Michel LORNET

Prochaine réunion : Mardi 14 mai 2024 à 20h (salle de réunion réservée à cet effet)

POINTS ABORDES	DECISION PRISE OU SUITE PREVUE
<p>Florence TONON ouvre les débats à 20h. Elle rappelle à l'occasion deux points importants :</p> <p>1/. Les encadrants ne doivent accepter dans leurs sorties que des adhérents à jour de cotisation, pour des raisons évidentes de responsabilité.</p> <p>2/. Les encadrants sont en droit de refuser dans leurs sorties des participants qui ne respecteraient pas les différentes règles (niveau physique insuffisant, esprit de groupe, solidarité, entraide, etc...) rappelées sur la page d'accueil de notre site « définition de l'Esprit Club Alpin)</p> <p><u>I – RETOUR SUR POUVRE ET PEAUX</u></p> <p>Florian DARCCQ salue le succès de cette édition 2024</p> <p>Malgré des difficultés pour faire le plein de participants (73 inscrits pour une jauge de 80), très peu de désistements sont à déplorer.</p> <p>Parmi les points très positifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Beaucoup de nouveaux adhérents (grâce à une communication spécifique faite par l'équipe projet), et notamment des jeunes. - Excellent accueil au gîte La Grande Ourse <p>On regrettera bien sûr le manque de neige qui a imposé des déposes en bus, et le dramatique accident (sans rapport avec le CAF) survenu le samedi matin sur les lieux à proximité des ateliers, et qui a pesé douloureusement sur le moral des organisateurs ayant rencontré les survivants...</p> <p>Le bus a également imposé des contraintes horaires (arrêt obligatoire à Bavois, déchargement express sur le parking le dimanche soir). Plusieurs minibus auraient offert plus de souplesse, mais avec un coût beaucoup plus élevé.</p> <p>Le déficit devrait être de l'ordre de 500 à 800 € (le Trésorier n'a pas encore reçu toutes les factures), conforme aux pratiques de l'évènement.</p> <p><u>II – ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS</u></p> <p>1) Signalétique : suite à l'obtention d'un 2^{ème} devis moins cher que le premier, on est en attente de la réponse d'Abdel GHEZALI pour un rendez-vous avec Florence TONON et Jean-Paul GENOUD</p> <p>2) TROC'OCAF : Jean-Georges TONON a rencontré Jean-Georges ALIX, et une réponse de la mairie est attendue d'ici fin février.</p>	<p>Florence relance la mairie</p> <p>Dès réception accord GBM, il faudra constituer l'équipe projet</p>

L'évènement pourrait avoir lieu à partir du 15 mai. Le CAF mettra à disposition des surfaces de vente pour les particuliers et quelques pros.

III – TRAVAUX COMMISSION COMMUNICATION

Capucine BRENIAUX présente 3 projets mis en œuvre par la commission

- 1) **Un sondage** à l'attention de tous les adhérents pour connaître leur utilisation des canaux de communication au sein du club : bulletin annuel, infos club hebdomadaires, site Internet, Facebook, Instagram

- 2) **Création d'un google drive pour y partager photos**, en vue de redynamiser la diffusion des carnets de route. Ce sujet amène de nombreuses réflexions.
 - ⇒ Cet outil de partage n'a pas vocation à se substituer à celui existant sur le site.
 - ⇒ Les nombreux groupes WhatsApp sont propres à chaque sortie/activité, et ne sont pas des canaux de communication institutionnelle.
 - ⇒ **Droit à l'image**. Actuellement, seule l'Ecole d'Aventure recueille le consentement via les dossiers d'inscription. La FFCAM, saisie par Florence, répond que le sujet sera inclus dans le projet de transformation numérique, mais à une date indéterminée.
 - ⇒ Le fait de prendre en compte le seul refus exprimé par les adhérents sans recueillir leur autorisation explicite serait illégal
 - ⇒ Le calendrier en ligne permet de rajouter un item sur chaque sortie pour recueillir ce consentement

3) Ebauche de création du totem

IV – POINT SUR LES COMMISSIONS

- 1) **Bibliothèque** : Jacques PERRON est venu renforcer l'équipe. Il doit travailler avec Anne DERRIEN sur la présentation des documents

- 2) **Trail** : pas de responsable déclaré, suite à relance de Florence sur le groupe WhatsApp. Une réunion de la commission est prévue le mardi 5 mars, pour entre autres désigner un responsable

Le CODIR valide le principe de sa diffusion dans l'info club, dans un format « framaform »

Ces questions seront retravaillées en commission Communication

A finaliser en commission Communication

La réunion trail sera annoncée dans l'info club

- 3) **Alpinisme** : Florian DARCOQ précise que le cycle initiation est complet, et va démarrer en mai
- 4) **Randonnée** : Philippe PESDAY constate un manque d'encadrants ; certains nouveaux ne proposent pas beaucoup de sorties. Le CODIR du 6 juin 2023 avait validé le principe de rembourser les frais de formation des initiateurs stagiaires dès obtention de leur brevet, sans étalement sur 3 ans, à condition qu'ils organisent 3 sorties dans la saison.
- 5) **Formation** : Françoise CROCHOT dit que ça suit son cours

La note financière sera réécrite et diffusée à tous les encadrants

V – RECONDUCTION OU NON DU PARTENARIAT AVEC BTR

Florence rappelle le contexte de la convention pour les nouveaux membres du CODIR : pour donner suite au départ de 5 membres actifs au sein de la commission d'organisation du TUB, Damien CLEMENT, responsable du TUB, a souhaité s'adjoindre les ressources de l'association BTR (dont il est lui-même adhérent). Une convention de partenariat définissant les obligations respectives du CAF et de BTR a été conclue pour une phase test prenant fin au 31/12/2023.

CONSTAT : l'association des 2 structures a été fructueuse sur un plan financier, le résultat du TUB 2023 étant largement supérieur aux éditions précédentes. Toutefois, les valeurs portées par le club n'ont pas été suffisamment relayées. Pour éviter que l'évènement prenne une dimension que nous ne souhaitons pas (trop commerciale, trop inscrite dans la compétition...) la tentation est grande de vouloir mettre fin au partenariat avec BTR. Toutefois, il y aurait un risque important de voir disparaître le TUB, faute de bénévoles pour l'organiser. Dans ces conditions, 2 options sont soumises à l'approbation du CODIR :

- 1) **Reconduction à l'identique de la convention avec BTR**
- 2) **Poursuite du partenariat avec BTR, en refaisant une nouvelle convention plus précise et sécurisée**

Proposition rejetée à l'unanimité moins une abstention

Pour : 13 voix
Contre : 3 voix
Abstentions : 7

Une nouvelle convention sera rédigée par un groupe de travail en associant les

<p><u>VI – 150 ANS DE LA FFCAM</u></p> <p><u>Propositions d'actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Alain VIDONNE est en relation avec l'auteur d'une biographie du 1^{er} pdt du CAF de Besançon <p><u>VII – AG NATIONALE 6 ET 7 AVRIL A CHAMBERY</u></p> <p>Olivier DUQUESNOY et Philippe BARBUT représenteront le CAF de Besançon</p> <p>Les documents ne parviendront aux clubs que le 15 mars. Il conviendra de les diffuser au CODIR, pour lui permettre de donner délégation à Olivier et Philippe sur les consignes de vote. En séance, les participants souhaitent faire remonter que les trop nombreuses contraintes de formations risquent d'engendrer une pénurie d'encadrants dans un proche avenir</p> <p><u>VIII – ENGAGEMENT D'UNE STAGIAIRE DU 18 MARS AU 15 MAI</u></p> <p>Nous avons reçu une candidature spontanée d'une étudiante en STAPS. Les objectifs décrits dans sa lettre de motivation étant en adéquation avec nos valeurs et projets, Florence TONON propose au CODIR de donner une suite favorable à cette demande de stage non rémunéré, et accepte d'être maître de stage. La stagiaire pourrait être utile sur plusieurs chantiers (communication, TUB, 150 ans...)</p> <p>Prochaine réunion CODIR : mardi 14 mai 20h</p> <p>22h50, la séance est levée</p>	<p>bénévoles historiques du TUB</p> <p>En attente d'autres propositions à venir...</p> <p>Proposition validée à l'unanimité</p>
---	---

Le/la secrétaire de séance

Nadine Andrien

La Présidente

